

À LA RENTRÉE 2013, 284 écoles doctorales accréditées accueillent 76 800 doctorants, soit une baisse des effectifs de 5 % depuis quatre ans. La baisse la plus importante (- 10 %) concerne les sciences humaines et sociales, qui accueillent 50 % des inscrits. 35 % des doctorants sont inscrits en sciences et leurs interactions (en hausse de 1 %) et 15 % en sciences du vivant (en baisse de 2 %)(1).

Une diminution progressive de la durée des doctorats contribue au repli du nombre d'inscrits: en 2013, 41 % des doctorants ont effectué leur thèse en moins de 40 mois contre 35 % en 2009. Toutefois, ce repli tient aussi à une baisse de l'attractivité du doctorat. Le nombre d'inscrits en première année accuse en effet une baisse assez nette en 4 ans (- 8 %), pour s'établir à 18 100 à la rentrée 2013.

La quasi-totalité des disciplines enregistre une diminution des inscrits en première année. Les sciences humaines et sociales, qui accueillent 44 % des doctorants de première année, enregistrent une diminution de 12 %. Les sciences et interactions, qui regroupent 39 % des inscrits en première année de doctorat, sont en baisse de 8 %, avec des évolutions contrastées selon les champs disciplinaires : la baisse est de 19 % pour les sciences et technologies de l'information et de la communication et de 10 % pour les sciences pour l'ingénieur, les sciences de la Terre et de l'Univers, l'espace, mais les mathématiques sont en hausse de 16 %. En sciences du vivant, les évolutions sont également contrastées : les effectifs de première année baissent de 16 % pour les sciences agronomiques et écologiques, tandis qu'ils augmentent de 7 % pour la biologie, la médecine et la santé.

Les femmes, qui constituent 43 % des effectifs de doctorants de première année, sont majoritaires en sciences du vivant (57 % des effectifs) et en sciences humaines et humanités (53 %). Elles ne représentent en revanche que 31 % des effectifs en sciences et leurs interactions (2).

Parmi les doctorants en première année dont la situation financière est connue, 69 % bénéficient d'un financement pour leur doctorat. L'accès aux financements est meilleur en sciences et leurs interactions : 95 % des inscrits en première année de doctorat sont financés pour leur doctorat. En sciences du vivant, les taux d'accès aux financements sont également élevés : 81 % en biologie, médecine et santé, 97 % en agronomie et écologie. En sciences humaines et sociales, seulement 38 % des doctorants ont accès à un financement pour leur doctorat, tandis que 34 % sont salariés (3).

SOURCES

MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, Enquête sur les écoles doctorales menée par le MENESR.

ÉCOLES DOCTORALES - Elles sont définies, depuis 2001, comme un regroupement, autour d'un projet commun de formation, d'unités de recherche dont la qualité est reconnue à la suite d'une évaluation nationale (article L. 612-7 du code de l'éducation et arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale). Plusieurs établissements d'enseignement supérieur, dont au moins un établissement public, peuvent faire l'objet d'une accréditation conjointe, la responsabilité administrative de l'école doctorale étant assurée par un établissement public, support de l'école doctorale.

CHAMP DISCIPLINAIRE - Le mode d'accréditation des écoles doctorales repose sur un principe d'accréditation par grand champ disciplinaire.

Le référentiel d'accréditation des écoles doctorales, dérivé du référentiel de labellisation des laboratoires de recherche reconnus par le ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, est décliné en 10 champs disciplinaires :

- sciences et leurs interactions : mathématiques et leurs interactions ; physique ; sciences de la Terre et de l'Univers, espace ; chimie ; sciences pour l'ingénieur ; sciences et technologies de l'information et de la communication.
- sciences du vivant : biologie, médecine et santé ; sciences agronomiques et écologiques.
- sciences humaines et sociales : sciences humaines et humanités ; sciences de la société.

AVERTISSEMENT

Les données présentées ici couvrent l'ensemble des écoles doctorales, ce qui explique la différence avec celles des doubles pages 6.4 et 8.21 qui ne concernent que celles rattachées aux universités.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *L'état de l'emploi scientifique en France*, MENESR, décembre 2014.

- *Notes d'Information* (Enseignement supérieur et Recherche) : 15.02; 15.01; 14,04, 13.8, 13.06, 13.03, 13.01.

- *L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France*, n° 8, MENESR-SIES, juin 2015..

Site Internet :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes/>

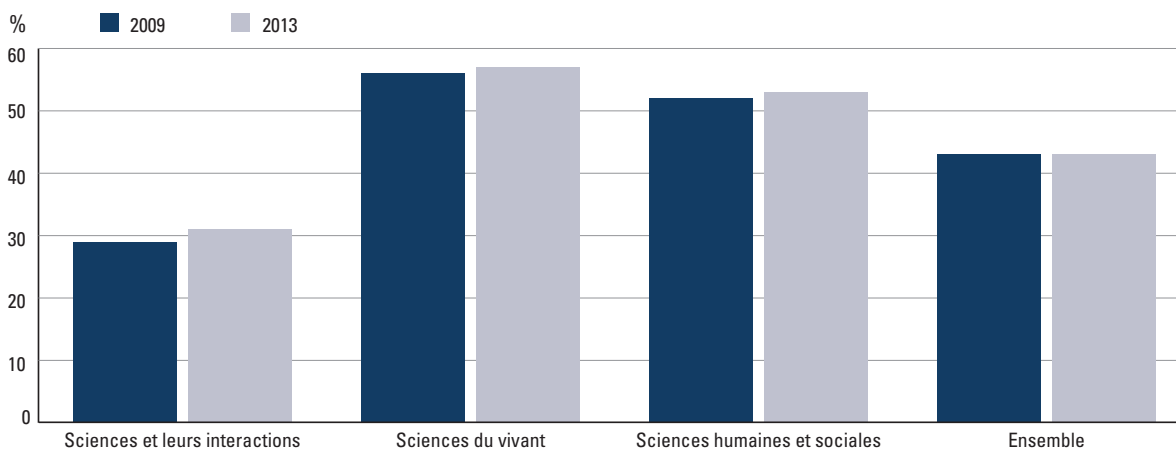
1 Effectifs de doctorants, de primo-inscrits et de docteurs diplômés

	Doctorants		Inscrits en 1 ^{re} année de doctorat		Docteurs diplômés dans l'année	
	2 009	2013	2 009	2 013	2 009	2 013
Sciences et leurs interactions	26 465	26 709	7 623	7 011	5 816	6 739
Mathématiques et leurs interactions	2 162	2 481	610	707	417	586
Physique	3 076	3 319	932	960	746	892
Sciences de la Terre et de l'Univers, espace	2 277	2 445	676	611	513	605
Chimie	4 454	4 518	1 274	1 211	1 027	1 225
Sciences pour l'ingénieur	6 222	6 608	1 850	1 675	1 444	1 631
Sciences et technologies de l'information et de la communication	8 274	7 338	2 281	1 847	1 669	1 800
Sciences du vivant	11 941	11 754	3 098	3 162	2 879	2 870
Biologie, médecine et santé	9 639	9 660	2 453	2 622	2 410	2 420
Sciences agronomiques et écologiques	2 302	2 094	645	540	469	450
Sciences humaines et sociales	42 837	38 377	9 048	7 930	4 777	4 987
Sciences humaines et humanités	25 125	22 751	5 333	4 686	2 839	3 018
Sciences de la société	17 712	15 626	3 715	3 244	1 938	1 969
Ensemble	81 243	76 840	19 769	18 103	13 472	14 596

► **Champ : France entière, y compris DOM et TOM.**

Note : la répartition des doctorants est effectuée en fonction de la discipline de la thèse, qui peut être différente de la discipline principale de l'école doctorale. Les effectifs sont comptés sur l'année universitaire pour les inscriptions en doctorat (1^{re} année ou suivante) et en année civile pour l'obtention du diplôme de docteur.

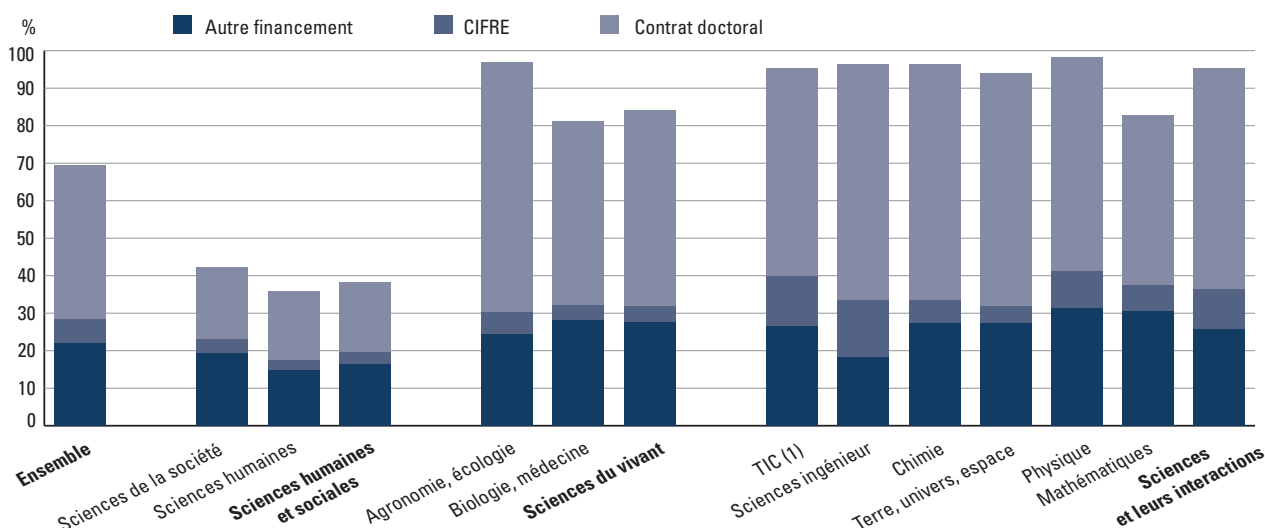
2 Proportion de femmes parmi les doctorants en première année de thèse selon la discipline



► **Champ : France entière y compris DOM et TOM.**

Note : voir ci-dessus tableau 1.

3 Proportion d'inscrits en première année de doctorat ayant obtenu un financement pour leur thèse



► **Champ : France entière y compris DOM et TOM.**

1. Technologies de l'information et de la communication.

Note : voir ci-dessus tableau 1.